

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie un [rapport](#) annuel qui donne des renseignements à jour sur le financement (également appelé « capitalisation »), les placements et les évaluations actuarielles des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) enregistrés en Ontario.

Étant donné que la solvabilité des régimes de retraite continue de présenter un intérêt important, la CSFO publie des mises à jour trimestrielles sur le niveau de capitalisation de la solvabilité des régimes à PD en Ontario afin de fournir aux intervenants des renseignements plus fréquents sur la santé des régimes de retraite en Ontario.

En tant qu'organisme de réglementation des régimes de retraite en Ontario, la CSFO possède une base de données contenant environ 1 300 régimes de retraite à PD, dont des régimes hybrides ayant une disposition à PD. La mise à jour du 31 décembre 2017 utilise l'information des derniers rapports actuariels rassemblés pour le [rapport](#) annuel de 2016 et le Sommaire des renseignements sur les placements (SRP) projeté au 31 décembre 2017. Nous avons exclu les régimes désignés, les régimes gelés et les régimes qui ont été liquidés ou qui sont en cours de liquidation.

L'information est présentée sous forme de données agrégées. Même si les mises à jour ne divulguent aucune information sur un régime en particulier, elles donnent aux intervenants un cadre leur permettant de comparer le rendement de leur régime à celui d'autres régimes et à des repères pertinents.

[Mises à jour précédentes](#)

Quatrième trimestre 2017

Mise à jour au 31 décembre 2017

- **Le ratio de solvabilité médian est de 94 % (par rapport à 91 % au 30 septembre 2017)**
- **Pour 57,2 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 25,1 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

Le rendement net après dépenses des régimes de retraite à PD s'est amélioré grâce aux rendements élevés des marchés boursiers mondiaux au quatrième trimestre, mais il s'est

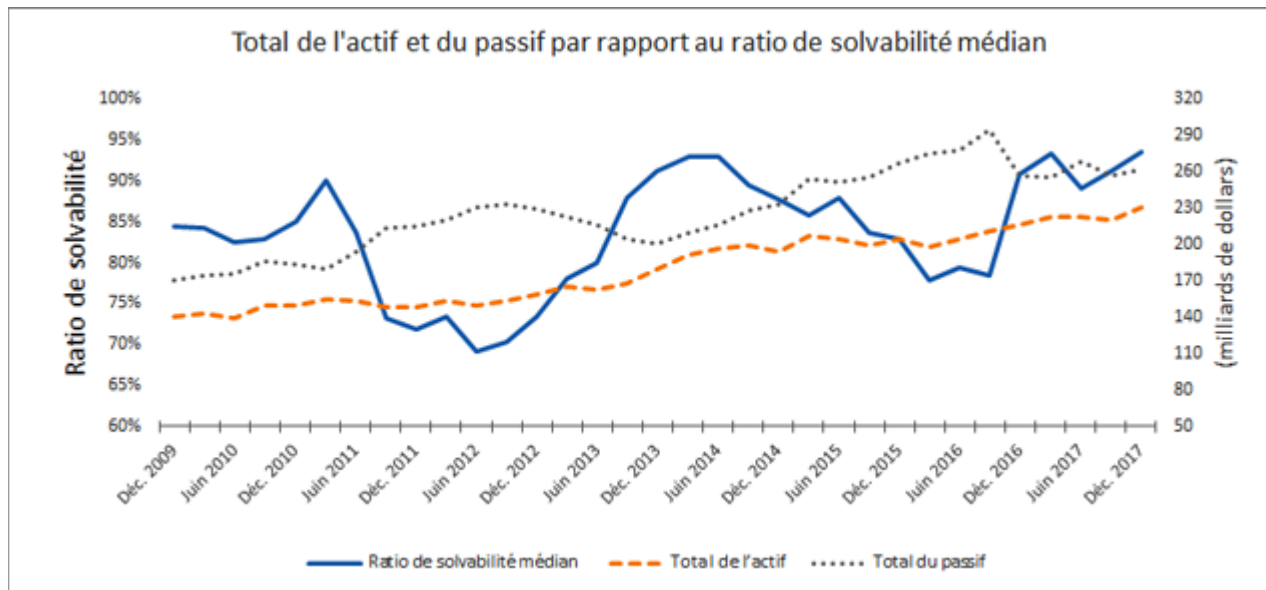
atténué par la légère baisse du rendement des obligations du gouvernement canadien. L'indice MSCI Monde a affiché un rendement de 5,7 % au quatrième trimestre de 2017 et un exceptionnel rendement annuel de 14,4 %. L'indice S&P/TSX a aussi produit d'excellents rendements de 4,5 % dans le trimestre et un rendement annuel de 9,1 %. En raison de la baisse du rendement des obligations au quatrième trimestre, l'indice obligataire universel FTSE TMX affiche un rendement de 2,0 % dans le trimestre et un rendement annuel de 2,5 %. À cause de la baisse du rendement des obligations au quatrième trimestre, l'indice des obligations à long terme TMX affiche un rendement de 5,2 % dans le trimestre et un rendement annuel de 7,0 %. Le rendement médian brut prévu était de 4,8 % et le rendement net prévu du régime après dépenses était de 4,5 % au quatrième trimestre. Pour 2017, le rendement médian brut prévu du régime était de 9,1 % et le rendement médian net du régime après dépenses était de 8,0 %. La légère baisse du rendement des obligations du gouvernement canadien au quatrième trimestre a entraîné des taux d'intérêt des valeurs de rachat, plus faibles par rapport au grand endettement du passif de solvabilité.

En mai 2017, le gouvernement de l'Ontario a publié un cadre de solvabilité pour les régimes de retraite à PD. Les points saillants sont les suivants : le financement selon une approche de continuité améliorée, une disposition sur les écarts défavorables dans le cadre de l'approche de continuité et le financement selon une approche de solvabilité si l'état de capitalisation du régime tombe sous 85 %. Des discussions sur les modifications réglementaires proposées pour mettre en œuvre le cadre ont commencé en décembre 2017 et se sont terminées le 29 janvier 2018.

Méthodologie de calcul du rendement actualisé de l'actif de solvabilité

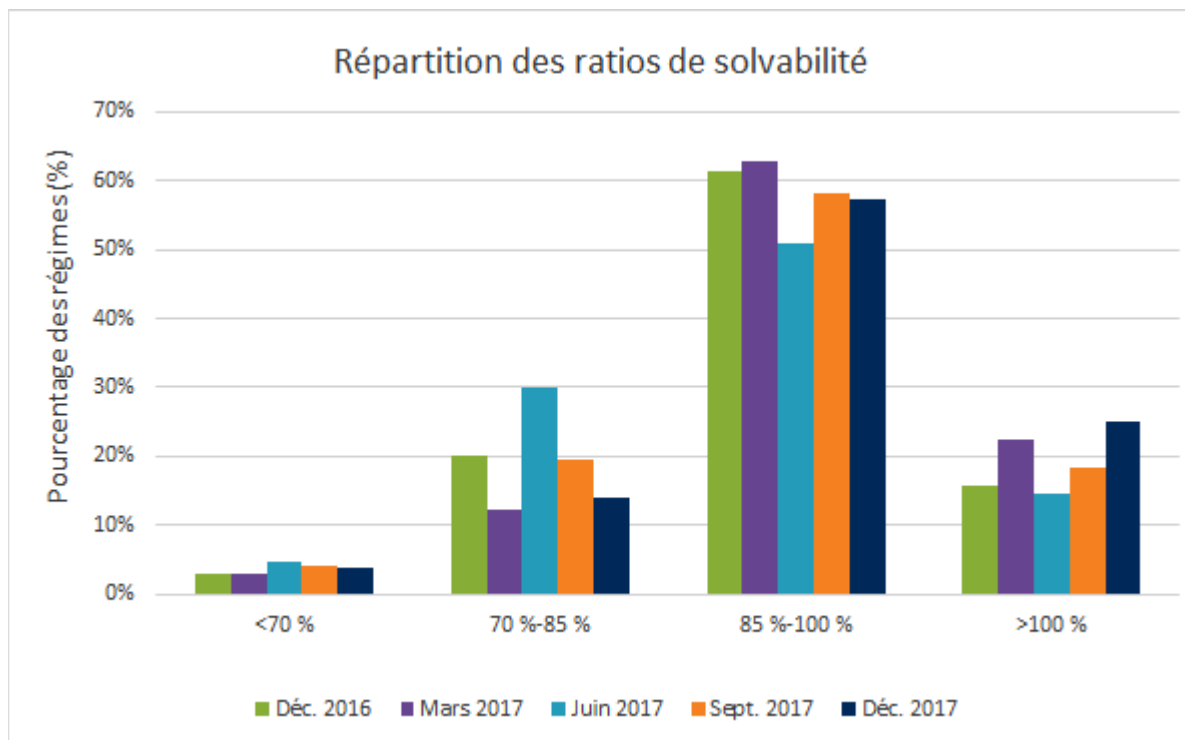
Les rendements des investissements pour la période de projection propre à chaque régime ont été calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le SRP. Pour 2014, 2015 et 2016, les taux de rendement annuels propres à chaque régime, en fonction des données tirées du SRP, ont été utilisés. Pour 2017, les rendements de chaque régime ont été estimés à partir des renseignements sur la répartition des avoirs de 2016, tirés du SRP, combinés avec les rendements des indices du marché de 2017, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Prière de consulter la section *Méthodes et hypothèses* ci-dessous pour obtenir de plus amples détails sur le calcul du rendement de l'actif et les statistiques concernant le taux de rendement de la caisse de retraite.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

1. Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 décembre 2017 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite tel qu'indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais ont plutôt été pris en compte indirectement dans les revenus de placement nets déduction faite des dépenses.

Plutôt que les rendements fondés sur un modèle de caisse de retraite présumé, les taux de rendement annuels après dépenses ont été calculés en fonction des données tirées du SRP. Ci dessous, figure un sommaire des statistiques sur les taux de rendement des régimes de 2015 et 2016 :

	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile
Rendement brut 2015 :	7,0 %	5,5 %	4,1 %
Rendement net après frais d'investissement 2015 :	6,6 %	5,1 %	3,7 %
Rendement net après toutes les dépenses 2015 :	6,2 %	4,7 %	3,1 %
Rendement brut 2016 :	8,1 %	6,4 %	4,7 %
Rendement net après frais d'investissement 2016 :	7,6 %	5,9 %	4,3 %
Rendement net après toutes les dépenses 2016 :	7,2 %	5,4 %	3,7 %

3. Plutôt qu'un rendement fondé sur un modèle de caisse de retraite présumé, les rendements annuels de chaque régime en date du 31 décembre 2017 ont été estimés selon la répartition d'actifs de chacun en 2016 inscrits au SRP, combinés avec les rendements des indices du marché pour 2017, compensés par une charge des dépenses trimestrielles de 25 points de base. Les statistiques de rendement brut et net des régimes après dépenses sont les suivantes :

	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile
Rendement brut au T4 2017 :	4,9 %	4,8 %	4,6 %
Rendement net après toutes les dépenses au T4 2017 :	4,6 %	4,5 %	4,4 %

Rendement brut cumulatif au T4 2017 :	9,5 %	9,1 %	8,3 %
Rendement net cumulatif après toutes les dépenses au T4 2017 :	8,4 %	8,0 %	7,2 %

Tous les taux de rendement des investissements au 31 décembre 2017 ont été calculés selon la répartition d'actifs inscrite au SRP en 2016. Le tableau ci-dessous résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP en 2016 par principale catégorie d'actif :

Espèces	Actions canadiennes¹	Actions étrangères	Investissements à revenu fixe²	Biens immobiliers	Autres
2,8 %	25,1 %	24,5 %	44,3 %	1,1 %	2,2 %

¹ Auparavant l'avoir minier, le capital-risque, les fonds dans les valeurs mobilières d'une société immobilière, minière ou de placement, les autres fonds communs, mutuels ou distincts et les placements dans d'autres catégories d'actif étaient groupés sous « Actions canadiennes ». Dans la mesure où les rendements sur cet actif sont suffisamment à part de ceux des actions canadiennes, selon l'indice S&P/TSX, ces groupements ont été retirés de la catégorie Actions canadiennes et les deux tiers des autres fonds communs, mutuels et distincts ont été alloués à la catégorie Biens immobiliers.

² 50 % des obligations de l'indice Univers FTSE TMX et 50 % des obligations à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX long terme
T4 en 2017	4,5 %	5,7 %	2,0 %	5,2 %
À ce jour au T4 en 2017	9,1 %	14,4 %	2,5 %	7,0 %

4. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rentes
30 sept. 2017	Intérêt : 2,60 % pendant dix ans, 3,50 % par la suite Mortality : CPM2014 generational	Interest: 3.20% Mortalité : CPM2014 générationnelle
31 déc. 2017	Interest : 2,60% pendant dix ans, 3,40% par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 2.92% Mortalité : CPM2014 générationnelle

3 En fonction d'un bloc de durée moyenne illustratif

[Haut de la page](#)